



*Circonscription
de Saint Paul 1*

Nom de l'école

GRAND FOND

école maternelle
école élémentaire
école primaire

*Rayer ou supprimer les mentions
erronées*

**Conseil d'école
extraordinaire**

Date : 22/05/2020

Durée : 2h

Participants

Représentants des parents d'élèves :

- voir liste d'émargement
-
-
-
-
-
-

Enseignants

- voir liste d'émargement
-
-
-
-
-
-

Représentants de la mairie :

- 0
-
-

Président de la séance : René SIDA (directeur)

Ordre du jour : Projet de fonctionnement en cas de réouverture de l'école

Compte-rendu :

Le directeur remercie en préambule l'ensemble des participants qui ont accepté de donner de leur temps pour ce moment particulier.

Il tient à remercier particulièrement Madame De Palmas Hélène et Madame Berthelot Vanessa du comité des parents qui ont réalisé un sondage pendant le confinement auprès de la majorité des parents.

Ce sondage a permis de déterminer le pourcentage de parents qui souhaitaient la reprise des cours. Sur les 198 réponses (62 % de l'effectif), seulement 15,5 % ont répondu oui, 62 % ont répondu peut-être si les conditions sanitaires sont réunies, et 21 % ont répondu non.

Sur le deuxième sondage organisé par le rectorat, 121 parents ont répondu (35 %). Le comité de parents déplore l'organisation et la gestion de ce sondage qui n'a pas laissé suffisamment de temps aux parents de répondre. De plus, l'anonymat n'a pas été totalement respecté. 67 % ont répondu oui (82 personnes).

Le directeur présente le projet de fonctionnement de l'école de Grand Fond qui sera annexé au règlement intérieur après adoption.

PROJET DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE GRAND FOND
Du 18 mai au 4 juillet 2020

1. Constats

Nombre d'élèves dont les parents demandent la scolarisation

Élèves	Nombre d'élèves en présentiel	Nombre d'élèves en distanciel	Nombre d'élèves / restauration	Nombre d'élèves / périscolaire	Nombre d'élèves / transports	Nbre de PE présentiel	Nbre de PE Distanciel
TPS/PS	18	10				1	1
MS	36	22				1	1
GS	36	22				2	
CP	29	20				2	
CE1	26	16				2	
CE2	38	4				2	
CM1	26	24					1
CM2	20	27				2	
ULIS	0	0				0	0
Enfants de soignants, policiers, ...	4+2+2+1+ 1+7 2+2 =21						
Enfants d'enseignants	4+2+2+1+ 2 =11						
Enfants de personnels communaux							
Fratrie							
Autres (en diff/décro)	3+1+1=5						

2. Répartition pédagogique

PE	Nbre d'élèves	Niveaux	Présenciel	Distanciel
NOEL	19 (2) groupes	TPS / PS	9 (G1 S1/G2 S2)	10(Berthelot)
SOYEUX	30 (3 groupes)	PS / MS	10(G1 S1/G2 S1)(G3 S2)	21(Mayrand)
FLORENTIN	30 (3 groupes)	MS / GS	10(G1 S1/G2 S1/G3 S2)	12(Berthelot)
BOSSENEC	31 (3 groupes)	GS	10(G1 S1/G2 S1-G3 S2)	12(Berthelot-Mayrand)
DALY	24 (3 gr)	CP	8(G1S1-G2S1-G3S2)	12
CORBI	25(2 gr)	CP	8(G1S1-G2S1)	11
CHOPIN	23(3 gr)	CE1	8(G1S1-G2S1-G3S2)	7
BOUQUIN	26(3 gr)	CE1/CE2	8(G1S1-G2S1-G3S2)	6
TURQUIS	27(3 gr)	CE2	8(G1S1-G2S1-G3S2)	3
PRONIER	25 (3 gr)	CE2/CM1	8(G1S1-G2S1-	5

			G3S2)	
Remplaçt FALQUE	27	CM1	8	19(Falque)
BACHOU	28	CM1/CM2	8(G1S1-G2S1- G3S2)	12
SANTANACH	27	CM2	8(G1S1-G2S1- G3S2)	11

3. Organisation du temps scolaire

- Horaire d'entrée :
- Horaire de fin des cours :
- Horaire des récrés par classe :
- Horaire de la restauration :

Si échelonnement des horaires :

PE	Nbre d'élèves /groupe	Entrée	Horaire d'entrée	Horaire de fin des cours	Horaire des récrés	Horaire de la restauration
NOEL	9		8h	15h30	9h15 et 13h45	11h - 11h30
SOYEUX	10		8h05	15h35	9h30 et 14h	11h15- 12h45
FLORENTIN	10		8h10	15h40	9h45 et 14h15	11h30-13h
BOSSENEC	10		8h15	15h45	10h et 14h30	11h30-13h
DALY	8	A	8h	15h30	9h15 et 13h45	11h-11h30
CORBI	8	B	8h	15h30	9h15 et 13h45	11h-11h30
CHO/FER	8	A	8h05	15h35	9h30 et 14h	11h15- 11h45
BOUQUIN	8	B	8h05	15h35	9h30 et 14h	11h15- 11h45
TURQUIS	8	A	8h10	15h40	9h45 et 14h15	11h30-12h
PRONIER	8	B	8h10	15h40	9h45 et 14h15	11h30-12h
	8	A	8h15	15h45	10h et 14h30	11h45- 12h15
BACHOU	8	A	8h15	15h45	10h et 14h30	11h45- 12h15
SANTANACH	8	B	8h15	15h45	10h et 14h30	11h45- 12h15

Si alternance : 3 PE en présentiel, 3 PE en distanciel

PE	Nbre d'élèves /groupe	Niveau	Jours en présentiel	distanciel
NOEL(TPS/ PS)	9	TPS / PS	Jeudi / vendredi semaine 1	Berthelot Lu-Ma

			G1 – semaine 2 G2	
SOYEUX(PS /Ms) 3 Groupes	10	PS / MS	Lundi – Mardi S1G1 / jeudi – vendredi S1G2	
			Lundi - Mardi S2G3 / jeudi – vendredi S2G1	Mayrand Lu-Ma-Je-Ve
FLORENTIN 3 groupes	10	MS / GS	Lundi – Mardi S1G1 / jeudi – vendredi S1G2Lundi - Mardi S2G3 / jeudi – vendredi S2G1	*
BOSSENEC 3 groupes	10	GS	Lundi – Mardi S1G1 / jeudi – vendredi S1G2Lundi - Mardi S2G3 / jeudi – vendredi S2G1	

* Si distanciel, organisation des groupes à revoir en maternelle

4. Organisation des espaces

- Les salles de classe : maternelle : 12 élèves maximum par classe élémentaire : 8 élèves maximum par classe
- La BCD – La salle des Maîtres : salles d'isolement
- L'espace de motricité
- L'espace de récréation : à partager en 4 espaces (2 chapiteaux/ coursives de chaque bâtiment) pour l'élémentaire
Cour maternelle et cour garderie pour la maternelle

- Deux entrées distinctes pour l'entrée et la sortie avec sens de circulation, balisage au sol.
- Marquage au sol pour la montée des escaliers et l'attente , marquage de distanciation (1m) devant le portail
- Marquage dans les escaliers
- Marquage au sol sous les chapiteaux (croix espacées d'un mètre au moins)
- Condamner un robinet sur deux
- Condamner un toilette sur deux
- Sens de circulation pour se laver les mains (monter par la droite, sortie par la gauche)

A l'arrivée, le matin, les élèves iront directement en classe et se laveront les mains en classe avec du gel hydro alcoolique.

Toilettes pendant la classe : à titre exceptionnel – lavage des mains après et dans la classe.
(accompagné d'un adulte : AESH ou ATSEM présents)

5. Organisation de la continuité pédagogique

Mme **FALQUE**(CM1) ne fera que du distanciel, il faudrait un remplaçant pour le présentiel.
Chaque enseignant s'occupe du distanciel pour ses élèves en élémentaire avec le soutien de Mme FALQUE et de Mme HANGAYE Aline (rased).

Mme **BERTHELOT**(TPS/PS) et Mme **MAYRAND**(PS/MSb) s'occupent du distanciel pour les classes maternelles

Mme **NOEL** (TPS/PS) n'est en présentiel que le jeudi et vendredi (mi-temps)

Mme **FLORENTIN** a fait une demande pour travailler en distanciel. Si accord, les groupes de maternelle seront remaniés.

Recommandations particulières :

- La rigueur des horaires est demandée aux parents pour éviter des bouchons à l'entrée.
- Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école élémentaire, les enfants seront accueillis au portail. Pour la maternelle, une tolérance pour les parents porteurs de masques.
- Les récréations peuvent être faites en classe si trop d'enfants au même moment
- Les gestes barrières (lavage des mains, distanciation sociale, ...) seront appliqués tout au long de la journée
- Les élèves auront un espace de travail réservé qu'ils ne pourront échanger dans la journée
- Aucun échange ou prêt de matériel ne sera accepté
- Chaque matin, les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant. Si fièvre, l'enfant doit rester à la maison.
- Si apparition de symptômes à l'école, l'enfant sera placé en isolement jusqu'à récupération par ses parents
- La désinfection de tout lieu et objet de contact sera quotidienne
- **Les enfants des personnels prioritaires seront accueillis tous les jours ouvrés.**

Après discussion et modification, le projet est adopté à l'unanimité.

Séance levée à 11h10.

Fait à : St Gilles/Bains	<i>Le secrétaire de séance (Nom, prénom et signature) BACHOU Stéphanie</i>	<i>Le président du conseil d'école (Nom, prénom et signature) SIDA René</i>
Le : 22/05/2020		

CONSEIL D ' ECOLE EXTRAORDINAIRE DU 22 mai 2020

for which

EMARGEMENTS DES PARTICIPANTS